



**Anabases**

Traditions et réceptions de l'Antiquité

15 | 2012

Varia

---

## Du discours scientifique au discours commémoratif : les Antiquisants de l'école d'Alger face au Centenaire de la conquête

Jacques Cantier

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/anabases/3654>

DOI : 10.4000/anabases.3654

ISSN : 2256-9421

### Éditeur

E.R.A.S.M.E.

### Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2012

Pagination : 27-36

ISSN : 1774-4296

### Référence électronique

Jacques Cantier, « Du discours scientifique au discours commémoratif : les Antiquisants de l'école d'Alger face au Centenaire de la conquête », *Anabases* [En ligne], 15 | 2012, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 20 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/anabases/3654> ; DOI : 10.4000/anabases.3654

---

## Du discours scientifique au discours commémoratif : les Antiquisants de l'école d'Alger face au Centenaire de la conquête

JACQUES CANTIER

---

AU MILIEU DES ANNÉES 1980, dans un article qui a fait date, Jean-François Sirinelli appelait à l'ouverture d'un grand chantier : celui de l'histoire des intellectuels et de leurs engagements<sup>1</sup>. L'invitation a été entendue. Depuis un quart de siècle, les études et les réflexions méthodologiques liées à ce champ historiographique ont connu un grand essor. La reconstitution de nombreuses trajectoires individuelles s'est accompagnée de la mise en évidence des structures collectives – revues, maisons d'éditions, supports institutionnels – pouvant servir d'appui aux engagements de la période contemporaine. La définition du phénomène s'est précisée. L'intellectuel est désormais perçu comme un homme du culturel qui investit le terrain politique, mobilisant la notoriété acquise dans son domaine propre au service d'une cause mettant en jeu les valeurs dont il se réclame. L'Affaire Dreyfus, la Seconde Guerre mondiale, la guerre d'Algérie ont fourni les plus emblématiques de ces engagements. L'action d'un Pierre Vidal-Naquet, évoquée ici dans la contribution de Pauline Schmitt Pantel, rassemble ainsi de façon quasi-archétypale tous les critères de définition d'ordinaire retenus par les spécialistes de la question<sup>2</sup>. Nous sommes bien en présence d'une décision volontaire qui engage le présent et l'avenir de l'intéressé, qui implique une prise de risque – ce qu'Antoine Prost appelle « la mise » de l'engagement – et revêt un caractère public.

---

1 J.-Fr. SIRINELLI, « Le hasard ou la nécessité ? Une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 9 (janvier-mars 1986), p. 97-108.

2 A. PROST, « Changer le siècle », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 60 (octobre-décembre 1998), p. 14-26.

Tous les engagements n'ont pourtant pas cette évidence et le glissement du culturel au politique n'est pas toujours aisé à établir. À partir de quand le clerc quitte-t-il le domaine de la recherche désintéressée pour s'avancer sur le terrain de la prise de position engagée ? À partir de quel seuil passe-t-on de la valorisation de la recherche à l'instrumentalisation du savoir ? C'est à cet entre-deux que sera consacrée la présente étude. Évoquer la position de savants en situation coloniale amène à s'interroger sur les effets de position, de perméabilité à un environnement politique, social ou idéologique, d'adhésion à un système de valeurs dominant qui, sans déboucher toujours sur un engagement explicite, peuvent contribuer à entraîner le discours scientifique au-delà de son terrain spécifique. L'exemple retenu ici sera celui des Antiquisants de l'université d'Alger face à la commémoration d'un siècle de présence française en Algérie célébrée en grande pompe en 1930. Pour tenter d'éclairer cette problématique, on s'efforcera de préciser le contour du groupe étudié, de rappeler les enjeux d'une commémoration et d'analyser l'apport du discours sur l'histoire ancienne de l'Algérie à ce dispositif.

### **Les Antiquisants de l'école d'Alger : des universitaires en situation coloniale**

Présenter les Antiquisants de l'école d'Alger, c'est d'abord rappeler le cadre universitaire dans lequel ils évoluent. Dans le riche contexte commémoratif du début des années trente, le Centenaire du débarquement de Sidi Ferruch est associé à un anniversaire plus discret, celui du cinquantenaire de la fondation de l'université d'Alger en 1881. La date retenue ici, celle de la première rentrée solennelle, est quelque peu arbitraire. Elle s'inscrit dans un processus à long terme visant à doter la capitale de l'Afrique française de structures d'enseignement conformes au discours sur la « mission civilisatrice » et de faire de la ville un pont entre les deux rives de la Méditerranée. La création de l'Académie d'Alger en 1848 visait à ordonner la politique scolaire entreprise dans les trois départements. Après l'ouverture d'une école de médecine en 1859, c'est la loi du 20 décembre 1879 qui jette les bases du système d'enseignement supérieur. Quatre écoles supérieures sont ainsi créées : médecine et pharmacie, droit, sciences et lettres. En 1887 ces écoles s'installent sur un nouveau campus situé sur le grand axe de prestige qui descend du Palais d'été vers la rue d'Isly et la rue Michelet. En 1909 enfin les quatre établissements acquièrent le statut de facultés dont la réunion constitue l'université d'Alger – un deuxième cinquantenaire célébrant cette nouvelle naissance sera ainsi célébré en 1959<sup>3</sup>. En 1930 l'université d'Alger compte près de deux mille étudiants,

---

3 Un ouvrage collectif est publié pour l'occasion : *Cinquantenaire de la faculté des lettres d'Alger (1881-1931). Articles publiés par les professeurs de la faculté par les soins de la société historique algérienne*, Alger, 1932. Il s'agit d'une publication érudite, sur le modèle des mélanges, qui n'est précédée d'aucune préface ou manifeste. Léon Gauthier, professeur d'histoire de la philosophie musulmane, évoque toutefois dans sa contribution « À l'aube

deux cent quatre-vingt-deux étant inscrits à la faculté de lettres. À cette date le public des facultés appartient dans son immense majorité au milieu européen : les Algériens musulmans représentent moins de 5 % de l'effectif. Charles Taillart, recteur de l'Académie d'Alger en 1930, se réjouit de constater que le développement des effectifs et le rayonnement de l'université ont vaincu les réticences initiales qu'avait pu susciter le projet chez certains politiques. « De toute évidence il fallait dispenser sur place l'enseignement supérieur : ne point s'y résoudre c'était condamner combien de jeunes gens soit à ne point suivre leur vocation, soit à renoncer aux carrières libérales. Et par ailleurs les maîtres de l'enseignement supérieur ne sont pas seulement des professeurs ; ils sont aussi des savants appliqués à la recherche personnelle ; le champ à défricher était trop vaste, il avait attendu assez longtemps de bons ouvriers qui fussent sur lui à demeure ; il était temps de les appeler », note-t-il alors<sup>4</sup>.

La loi du 20 décembre 1879 précisait que l'enseignement de l'école des lettres comprenait la littérature française, les littératures des nations méditerranéennes, les littératures classiques, la langue arabe et les dialectes algériens, l'histoire et plus particulièrement celle de la France et de l'Algérie, la géographie, l'archéologie. La chaire d'histoire et d'antiquités de l'Algérie est une des sept chaires fondatrices de l'école de lettres. Une rapide prosopographie des titulaires de la chaire révèle que sa création récente et son éloignement du centre parisien n'en font en aucun cas une arrière-cour dans laquelle viendraient se perdre des carrières de second ordre. C'est en effet une lignée d'enseignants pourvus de toutes les marques de l'excellence universitaire qui se succèdent à ce poste. Le premier titulaire Émile Masqueray (1843-1894) est ainsi une figure éminente qui par l'originalité et la diversité de ses travaux comme par ses responsabilités administratives a joué un rôle fondateur dans l'histoire de l'enseignement français en Algérie. Ancien élève de l'ENS, agrégé d'histoire et de géographie, professeur au lycée d'Alger il y apprend l'arabe. Sa curiosité multiforme l'amène à parcourir inlassablement le territoire algérien, à forger une méthode empruntant à l'ethnographie, l'archéologie et à la linguistique. Sa thèse sur la formation des cités chez les populations sédentaires d'Algérie s'accompagne de recherches soulignant l'importance du passé romain de l'Algérie et d'une mise en évidence de l'importance du site de Timgad<sup>5</sup>. Son successeur Stéphane Gsell (1864-1932) est une figure tout aussi imposante. Plus encore que Masqueray, Gsell appartient au monde des élites universitaires de la Troisième République. Parent de Pasteur, lauréat du concours général, élève de la promotion

---

de notre école supérieure des Lettres » les « souvenirs d'un étudiant algérois ». Bachelier en 1881, il rappelle les débuts modestes de l'institution. Publié dans un contexte bien différent l'ouvrage *Université d'Alger : cinquantenaire 1909-1959*, Alger, Racim, 1959, se présente comme une histoire plus documentée des différentes facultés et de leurs chaires.

4 Ch. TAILLART, « L'université d'Alger », dans *Histoire et historiens de l'Algérie*, Paris, Alcan, 1931, p. 363-383.

5 J. VERDÈS-LEROUX (dir.), *L'Algérie et la France* Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2009, p. 572-573.

1883 de l'ENS ce major de l'agrégation d'histoire est membre de l'École française de Rome de 1886 à 1890. Il a soutenu sa thèse principale sur le règne de Domitien et sa thèse secondaire sur le site de Tipasa. Historien méthodiste ironisant sur la prétention divinatoire de certains de ses collègues, il affiche son souci d'érudition. Attaché au rassemblement de la documentation la plus exhaustive, il entend dépasser le commentaire des œuvres littéraires pour s'appuyer sur les sources épigraphiques, numismatiques et archéologiques. Chargé de cours d'archéologie à Alger en 1890, il hérite de la chaire de Masqueray en 1894 et la transforme en chaire d'antiquités de l'Afrique en 1910. Deux ans plus tard, il est nommé au Collège de France sur la chaire d'histoire de l'Afrique du Nord. Il reste toutefois, après son départ pour Paris, Inspecteur général des Antiquités et des Musées d'Algérie. Dans son œuvre monumentale les instruments de travail – *Atlas archéologique de l'Algérie* (1902-1911), *Recueil des Inscriptions latines de l'Algérie* (1922) – voisinent avec les huit volumes d'une *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* qui restent durablement des ouvrages de référence<sup>6</sup>. Ayant suivi le même cursus que son prédécesseur – ENS, agrégation d'histoire, école française de Rome – Jérôme Carcopino effectue un passage plus rapide à Alger de 1912 à 1920 et l'Afrique du Nord occupe dans sa production scientifique une place moins centrale. Son successeur Eugène Albertini, normalien et farnésien lui aussi, est agrégé de lettres. Il occupe la chaire d'Antiquités de l'Afrique de 1920 à 1932. Comme Gsell, il cumule charges d'enseignement et charges administratives : il est ainsi conservateur du Musée d'Alger et directeur du service des Antiquités de l'Algérie. Nommé au collège de France en 1932 sur une chaire de civilisation romaine, il conserve le titre d'Inspecteur général des Musées archéologiques et scientifiques et des Antiquités de l'Algérie<sup>7</sup>.

Les Antiquisants de l'École d'Alger semblent donc participer pleinement à la vie universitaire de leur époque. Leur recrutement comme leur carrière ne les singularise pas par rapport à leurs collègues métropolitains. L'axe Paris-Rome-Alger-Paris qui préside à la carrière de plusieurs d'entre eux les montre bien intégrés aux réseaux et aux mouvements qui orientent la circulation des savoirs et des postes dans leur discipline. On ne négligera pas pour autant la part d'adaptation que suscite leur inscription dans un territoire dont le statut mêle volonté d'assimilation et prise en compte d'un environnement colonial et leur rattachement à une institution en voie d'affirmation comme la jeune université d'Alger. Le cumul entre charges universitaires et responsabilités administratives relève visiblement de cette adaptation. La création des différentes institutions chargées de mettre en valeur le patrimoine archéologique de l'Algérie qui suppose une collaboration régulière avec les autorités locales contribue sans doute à resserrer les liens avec l'administration coloniale. Certains des enseignants de l'université d'Alger ont d'ailleurs commencé leur carrière au sein de cette administration. Ancien élève des

---

6 S. GSELL, *Études sur l'Afrique antique. Scripta varia*, Lille, université de Lille 3, 1981 (avec introduction biographique et bibliographie des travaux de Stéphane Gsell).

7 VERDÈS-LEROUX, *L'Algérie et la France*, p. 24-25.

langues orientales et de l'École pratique des hautes études, Maurice Reygasse a ainsi débuté comme administrateur dans le sud-constantinois. Remarqué par les recherches préhistoriques réalisées dans le cadre d'expéditions sahariennes, il obtiendra la chaire de préhistoire et d'anthropologie et celle de directeur du Musée de préhistoire et d'ethnologie d'Alger. Stéphane Gsell se plaira en 1930 à esquisser le portrait d'un universitaire d'un genre nouveau né en territoire colonial. Cet homme de terrain jouit « de la lumière du jour » et non du seul éclairage parcimonieux des bibliothèques. Il se révèle plus soucieux que son homologue de métropole de s'éloigner de sa chaire pour « aller enfourcher le cheval, le mulet, voire même le chameau de l'explorateur<sup>8</sup> ». Soucieux de faire connaître les résultats de l'œuvre accomplie par ces méthodes nouvelles, les universitaires de l'école d'Alger n'éprouveront pas de réticences à s'associer à la fièvre commémorative qui marque le début des années trente.

### Les sollicitations d'un contexte commémoratif

Un an avant la grande Exposition coloniale de Vincennes, le Centenaire de la prise d'Alger allait s'efforcer de faire connaître les mérites de la colonisation française. Si l'Exposition de Vincennes fut pilotée par le pouvoir métropolitain, la préparation du Centenaire fut le fait des élites coloniales locales. Ayant obtenu à la fin de l'été 1927 le rappel de Maurice Viollette, gouverneur jugé trop libéral, la classe politique européenne entend imposer sa vision de la commémoration. Le Conseil supérieur du Centenaire institué en décembre 1927 par le nouveau gouverneur consacre cette mainmise<sup>9</sup>. Un financement de près de quatre-vingt-dix millions de francs est consacré à la célébration – un vingtième du budget annuel de l'Algérie. Reconstitutions de l'armée de Charles X, manifestations sportives, innombrables congrès et visite présidentielle marquent les fastes de l'année 1930. Face aux critiques invoquant le gaspillage des deniers publics pour d'éphémères réjouissances, les organisateurs insistent sur le caractère durable de plusieurs réalisations. La création du musée des Beaux-arts d'Alger, des musées d'archéologie à Timgad et Djemila contribue ainsi à compléter l'équipement culturel de l'Algérie. Au sein de la commission historique et de la commission scientifique et littéraire, présidées l'une et l'autre par le recteur de l'Académie d'Alger Charles Taillart, est également apparue le projet d'une collection d'études dont l'ambition serait de constituer le pendant de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, initiée en 1837 par le ministère de la Guerre pour établir un premier état des lieux d'une nouvelle possession encore mal connue. Une trentaine de forts volumes de présentation austère composeront cette

---

8 GSELL, « Introduction », *Histoire et historiens*, p. 9.

9 J. CANTIER, « Les gouverneurs Viollette et Bordes et la politique algérienne de la France à la fin des années vingt », *Revue française d'histoire d'outre mer* 84/314 (1997), p. 25-49.

collection du Centenaire. L'ouvrage *Histoire et historiens de l'Algérie* va retenir ici plus particulièrement notre attention.

L'idée de cet essai est venue de la *Revue historique*, prestigieuse publication métropolitaine. Une fois obtenu l'accord du conseil supérieur du Centenaire, c'est le secrétaire de rédaction de la *Revue historique*, Charles-André Julien – jeune spécialiste de l'Afrique du Nord et ancien militant socialiste de la Fédération d'Oran – qui a établi le plan d'ensemble du volume et sollicité les savants qu'il jugeait les plus qualifiés. Chacun des auteurs a ensuite traité le sujet comme il l'entendait, certains développant comme le géographe Emile-Félix Gautier une réflexion très personnelle et assez peu référencée, d'autres proposant des essais plus classiques de bibliographie critique. Si toutes les périodes sont représentées, l'histoire ancienne est particulièrement honorée puisque c'est à son maître, Stéphane Gsell, que revient le soin de rédiger l'introduction du volume. Les premières lignes de ce texte révèlent d'emblée une certaine parenté avec le discours officiel. Elles sacrifient ainsi au procédé consistant à opposer le passé précolonial marqué du signe de l'incurie au présent français placé sous le signe du progrès qui constitue la clé de voûte de la dialectique commémorative utilisée en tous domaines tout au long de l'année 1930. « Que savait-on sur l'histoire de l'Afrique du Nord en 1830 ? Fort peu de choses », écrit Gsell. Eugène Albertini, dans sa contribution sur l'Algérie antique, développe un point de vue identique. « La conquête française eut dans le domaine des sciences historiques les mêmes conséquences que dans le domaine économique. Elle fit rentrer l'Algérie dans le concert des pays civilisés, dans le système de l'activité générale. Désormais on put voyager librement en Algérie, copier les inscriptions, étudier et fouiller les ruines », note-t-il<sup>10</sup>. Une lecture des contributions des antiquisants confirme cette mobilisation de l'argument historique en vue de légitimer la présence française.

## Du discours historique à la légitimation du fait colonial

C'est à Stéphane Gsell, rédacteur de l'introduction du recueil, qu'il revient de dégager les grandes lignes du schéma interprétatif mis au point par l'école historique d'Alger. Le fondement de cette construction repose sur la négation de la nation algérienne, entité artificielle sans véritable identité historique. « L'Algérie ! Un nom que nous avons créé et qui ne devint officiel qu'en 1838 ; un morceau découpé arbitrairement à l'époque turque et qui reçut alors à peu près ses limites actuelles ; une unité factice dont la France a fait autant qu'elle a pu une unité réelle », écrit Gsell<sup>11</sup>. L'histoire de l'Algérie ne relève donc pas d'un processus linéaire de formation nationale. Le schéma qui sous-tend l'histoire de France, telle que l'enseigne la Troisième République, ne saurait être trans-

---

10 E. ALBERTINI, « L'Algérie antique », dans *Histoire et historiens de l'Algérie*, p. 92.

11 GSELL, « Introduction », dans *Histoire et historiens de l'Algérie*, p. 2.

posé sur l'autre rive de la Méditerranée. L'histoire de l'Algérie relève au contraire d'un processus cyclique marqué par l'alternance de phases constructives liées aux apports étrangers et de phases régressives liées au déclin de ces influences extérieures. Cette histoire, écrit Gsell, est une histoire double : « C'est celle des indigènes et c'est celle des étrangers qui sont venus s'établir parmi eux. » Société divisée, segmentaire, la société algérienne apparaît par essence comme colonisable et attire dès lors les conquérants. Cette succession de dominations étrangères obéit à un certain nombre d'invariants. « Les étrangers introduisent leur civilisation dans les villes où elle s'affirme avec plus ou moins d'éclats, parfois d'une manière si brillante qu'on peut croire qu'elle s'est installée définitivement en maîtresse. C'est une illusion : elle cède sans grande défense la place à une autre civilisation, apportée d'ailleurs, et le contraste reste profond entre les villes et les campagnes plongées dans une barbarie presque immuable. » Cette vision cyclique, si elle nie l'existence d'une nation algérienne et contribue ainsi à justifier le droit d'intervention de la France en 1930, n'est pourtant guère encourageante pour le colonisateur. Celui-ci n'est-il pas destiné à prendre rang dans la série des conquérants éphémères de cette terre rétive à toute implantation durable ? Stéphane Gsell n'ignore pas le pessimisme auquel pourrait aboutir cette vision. Pour tenter de la dissiper il insiste sur la mission civique dont se trouve investi l'historien colonial : en Algérie la connaissance du passé doit dicter les politiques du présent. « L'histoire nous trace ainsi nos devoirs : volonté inébranlable d'être les maîtres partout et toujours ; nécessité d'une colonisation appuyée sur un fort peuplement rural européen ; nécessité non moindre de rapprocher de nous les indigènes avec le ferme désir et l'espoir d'une fusion dans un avenir plus ou moins lointain. Cette histoire n'est donc pas en Afrique "la plus inutile des sciences" », écrit Gsell<sup>12</sup>.

Sur ce schéma général, accepté par l'ensemble des rédacteurs du recueil, vient se greffer au fil des contributions un certain nombre de précisions et de nuances, révélatrices des jugements explicites ou implicites portés sur les différentes périodes évoquées. Une lecture des chapitres rédigés par les spécialistes de l'histoire ancienne révèle ainsi un certain nombre de postulats qui ne sont pas totalement étrangers aux débats du moment. On peut ainsi remarquer la volonté de souligner l'importance du fonds berbère. Maurice Reygasse, s'appuyant sur les résultats des fouilles concernant la période de l'âge de pierre, le professeur Leblanc, procédant par une approche de type anthropométrique, aboutissent sur ce point à des conclusions convergentes. « La combinaison des textes et des documents épigraphiques et archéologiques a mis en lumière quelques faits importants qui dominent l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord. Le premier est la permanence, à travers tous les siècles et sous toutes les dominations, de l'élément berbère qui constitue, depuis l'origine et jusqu'aujourd'hui, le fonds de la population de l'Afrique du Nord. Les Français qui ont conquis l'Algérie croyaient d'abord qu'elle était peuplée d'"Arabes", et cette erreur ne s'est pas corrigée

---

12 *Ibid.*, p. 5.

tout de suite ; on a mis quelque temps à percevoir le caractère adventice des éléments arabes dans l'Afrique du Nord », note de son côté Albertini<sup>13</sup>. L'importance accordée à ce point relève d'une volonté de minimiser l'influence de l'arabisation et des apports orientaux pour valoriser la vocation « occidentale » de l'Algérie, thème largement vulgarisé par la propagande du Centenaire. L'intérêt porté à la période romaine s'inscrit dans la même logique. Soulignant l'exceptionnelle richesse des vestiges archéologiques et des inscriptions datant de cette époque, Albertini s'efforce ainsi de définir les caractéristiques de l'impérialisme romain en Afrique du Nord. Analysant le caractère progressif de la conquête romaine, la maîtrise inégale de l'espace algérien, la faiblesse numérique des Italiens immigrés vers l'Afrique, l'essor agricole impulsé par le colonisateur, sa réflexion semble ici guidée par une comparaison implicite avec la colonisation française. L'interrogation qu'il développe sur la profondeur de la romanisation renvoie aussi visiblement aux débats contemporains sur la politique d'assimilation. « Nous constatons que Rome avait gagné à sa langue, à ses mœurs, son esprit, de nombreux Africains ; elle a construit un peu partout ses arcs, ses forums, ses théâtres, ses aqueducs ; elle a recruté en Afrique des chevaliers, des sénateurs ; elle y a formé des hommes comme Apulée, Fronton, Saint-Augustin. Mais jusqu'où s'étendait cette romanisation, dont les témoignages nous frappent parce qu'ils sont en pleine lumière ? Dans quelle mesure avait-elle pénétré en dehors des villes dont nous voyons les ruines, au-dessous des classes dirigeantes dont les représentants nous sont connus ? », écrit-il<sup>14</sup>.

La mise au point de Jacques Zeiller, directeur d'étude à l'École des hautes études sur l'histoire ancienne de l'Afrique chrétienne, qui prend la forme d'un inventaire rigoureux et érudit des différentes sources archéologiques et littéraires, n'échappe pas non plus dans sa conclusion aux sollicitations de l'actualité. Appelant de ses vœux une œuvre de synthèse sur la question, l'historien estime qu'elle serait « le plus bel hommage à rendre aux grands souvenirs de l'antique Église d'Afrique à la suite du Centenaire célébrant les événements qui en ont permis la résurrection sur la terre que l'occupation française a rendu à la civilisation<sup>15</sup> ». On n'est pas très loin ici du discours à la gloire de l'Afrique latine dont l'académicien Louis Bertrand est alors le chantre<sup>16</sup>... Sur le socle posé ainsi par les antiquisants, les spécialistes des autres périodes achèvent de donner corps à un schéma global de l'histoire algérienne. La période musulmane constitue incontestablement l'étape la plus dévalorisée – dans l'introduction Stéphane Gsell évoque les Bédouins s'abattant sur l'Algérie « comme une bande de loups ». Le jugement porté sur la période turque qui succède à cette anarchie médiévale est plus

13 E. ALBERTINI, « L'Algérie antique », dans *Histoire et historiens de l'Algérie*, p. 101.

14 *Ibid.*, p. 105.

15 J. ZEILLER, « L'histoire ancienne de l'Afrique chrétienne, ses progrès depuis cent ans », dans *Histoire et historiens de l'Algérie*, p. 137.

16 L. BERTRAND, *Devant l'Islam* Paris, Plon, 1926. L'académicien célèbre ici la naissance parmi les colons d'Algérie d'un peuple neuf, « latinité régénérée » appelée à reprendre le flambeau de Rome et à « faire sortir des catacombes le chrétien d'Afrique ».

nuancé. « Ce sont les Turcs qui ont fait l'Algérie, et ce sont eux, en semi-Européens, qui ont importé au Maghreb l'idée de frontières », écrit William Marçais<sup>17</sup>. C'est à Georges Yver, titulaire de la chaire d'histoire moderne et contemporaine à Alger, qu'il revient de traiter la conquête et la colonisation de l'Algérie. Celle-ci « a déterminé la régénération économique du pays ; elle a provoqué l'établissement d'une population européenne dont les éléments français et étrangers ont, par leur fusion, donné naissance à un peuple nouveau, le peuple algérien ; enfin, par le contact entre Européens et indigènes, elle prépare chez ces derniers une évolution, lointaine assurément mais dont les premiers symptômes commencent à se manifester<sup>18</sup> ».

Au bilan on voit bien qu'il ne saurait être question de mettre un ouvrage comme *Histoire et historiens de l'Algérie* sur le même plan que les manifestes ou les pétitions qui fleuriront à l'heure de la décolonisation. Les Antiquisants de l'école d'Alger qui ont apporté leur contribution à cette somme érudite n'avaient sans doute pas le sentiment de faire ici œuvre militante. Le contexte commémoratif leur permettait certes de justifier l'apport de leur jeune université et de valoriser les résultats engrangés grâce à son essor par la discipline historique. Si l'exercice du bilan les poussait inévitablement à l'autocélébration, il faut aussi souligner que de nombreuses lacunes étaient mises en avant par chacun des auteurs, que des pistes de recherche étaient ouvertes par les inventaires de sources et d'ouvrages proposés et que des perspectives de renouvellement se manifestaient dans la volonté d'interdisciplinarité révélée par l'ouvrage. Pour autant nous avons tenté de mettre en évidence que ce recueil, reflet fidèle des connaissances historiques au tournant des années 30, révélait les tensions constitutives d'une science née à l'ombre de la colonisation et solidaire de celle-ci. Le profil de l'histoire de l'Afrique du Nord proposé constitue en effet une justification de l'intervention française qui apparaît non comme une intrusion fortuite mais comme un dénouement heureux et nécessaire<sup>19</sup>. Les articles diffusés à grande échelle par le comité de presse du Centenaire, les brochures distribuées dans les écoles s'emploieront à vulgariser ce schéma auprès de l'opinion publique.

En voulant que l'histoire ne soit pas « la plus inutile des sciences » et éclaire les problèmes du présent, les universitaires opéraient donc ce passage du culturel au politique qui constitue la première étape de l'engagement. L'éloignement chronologique

---

17 W. MARÇAIS, « Un siècle de recherches sur le passé de l'Algérie musulman », dans *Histoire et historiens de l'Algérie*, p. 140.

18 G. YVER, « La conquête et la colonisation de l'Algérie », dans *Histoire et historiens de l'Algérie*, p. 298.

19 Allait dans le même sens un ouvrage de synthèse publié quelques mois avant le début des festivités du centenaire dans une collection au titre révélateur : « Les vieilles provinces de France ». S. GSELL, G. MARÇAIS, G. YVER, *Histoire d'Algérie*, Paris, Boivin, 1929. La « Cantate du Centenaire » jouée à l'opéra d'Alger en présence du président de la République Gaston Doumergue reprenait sous forme lyrique et simplifiée le schéma historique évoqué ici.

de leur période ne met pas les Antiquisants à l'abri de telles sollicitations et la justification « en amont » de la présence française qu'ils proposent dans les interstices de leur discours scientifique n'est pas la moins importante. Coordonnateur de l'ouvrage, Charles-André Julien en a-t-il ressenti l'orientation favorable à la colonisation ? L'année de parution d'*Histoire et historiens de l'Algérie* il publie en tout cas sa propre *Histoire de l'Afrique du Nord* plus distanciée à l'égard du triomphalisme du Centenaire. Dans sa préface Stéphane Gsell salue chaleureusement le travail de son ancien élève sans être dupe de l'orientation nouvelle qui s'affirme ici. « Ce n'est point assurément le sens critique qui lui manque. Sa personnalité ne se dissimule pas. Ses opinions sur les choses présentes, qu'il compare volontiers aux choses passées, ont peut-être quelque influence sur ses jugements sans, du reste, fausser le récit des faits. Il n'aime pas les impérialismes et les nationalismes, les manières trop fortes et les opérations coloniales trop fructueuses ; il réserve sa sympathie aux gens qui reçoivent les coups et qui, souvent d'ailleurs, ont fait ce qu'il fallait pour les recevoir », note le vieux maître<sup>20</sup>. Un passage de relais s'amorce ainsi entre la science coloniale et une histoire plus critique.

Jacques CANTIER

---

FRAMESPA – Equipe 10  
Université de Toulouse (UTM)  
5, allées Antonio Machado  
F-31058 Toulouse Cedex 9  
cantier@univ-tlse2.fr

---

20 Préface à Ch.-A. JULIEN, *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1931.